

**DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL du 17 février 2026**

Le dix-sept février deux mille vingt-six à dix-huit heure quarante-cinq, le Conseil Municipal de la commune de Le Château d'Oléron s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. PARENT Michel, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10/02/2026

Présents : M. PARENT Michel, Mme JOUTEUX Françoise, M. FERREIRA François, Mme HUMBERT Micheline, Mme FEAUCHÉ Catherine, Mme PARENT Vanessa, M. CHARTIER Robert, M. SORLUT Jean-Paul, M. DA SILVA Jean-Yves, Mme BRECHET Christiane, Mme VILMOT Christiane, Mme CHANSARD Valérie, Mme LE DOEUFF Anne-Marie, M. NADEAU Jean-Luc, Mme HACCOURT Isabelle, Mme AVRIL Anne, Mme AUGÉ Cosette, M. CHARLES Loïc, Mme MONTUS-PESENTI Marie-Josée,

Absents avec pouvoir : M. ROUMEGOUS Jim a donné pouvoir à M. BRECHET Christiane, M. PAIN Cyril a donné pouvoir à Mme PARENT Vanessa, M. DUCOTE Robert a donné pouvoir à Mme MONTUS-PESENTI Marie-Josée,

Absents : Mme BONNAUDET Martine, M. MICHEAU Philippe, M. GAUTIER David, Mme MORANDEAU Patricia, M. LOT Rémi

Mme AVRIL Anne a été élue secrétaire de séance.

En exercice : 27

Présents : 19

Votants : 22

2026-1-7 - Modification du tableau des effectifs

Vu le Code de la fonction publique et notamment ses articles L311-1 à L372-2 ;

Vu la délibération n°2026-1-6 portant création de 2 emplois permanents à temps complet ;

Afin de tenir compte de la création de ces deux emplois, Monsieur le Maire propose que soit adopté le tableau des emplois permanents modifié ci-après :

Etant précisé qu'apparaît en vert les recrutements toujours en cours résultant d'anciennes délibérations et en rouge les créations de poste induites par la délibération n°2026-1-6.

AR Prefecture

017-211700935-20260220-2026_1_7-DE
Reçu le 20/02/2026

			POSTE OCCUPE	
Grade	Cat	Missions pour information	Statut	Temps de travail
Filière Administrative (service administratif)				
DGS (10 000 à 20 000)	A	Direction Générale	Titulaire	35 h 00
Attaché Principal	A			
Attaché Territorial	A	Direction Générale	Titulaire	35 h 00
Rédacteur	B	Responsable administratif CTM	Détachement	35 h 00
		Responsable des ressources humaines	Détachement	35 h 00
		Responsable du service culture/communication	Titulaire	35 h 00
Adjoint Adm Pal 1ère classe	C	Urbanisme	Titulaire	35 h 00
		Comptabilité	Titulaire	35 h 00
		Etat Civil - Accueil	Titulaire	35 h 00
		Secrétariat - Recettes	Titulaire	35 h 00
Adjoint Adm Pal 2ème classe	C	Accueil - Urbanisme	Titulaire	35 h 00
Adjoint administratif		Responsable service scolaire	Titulaire	35 h 00
		Election - CCAS - secrétariat service culture	Stagiaire	35 h 00
En fonction du recrutement : adjoint administratif, adjoint administratif principal 2ème classe ou adjoint administratif principal 1ère classe		C	Accueil - Communication poste à pourvoir à compter du 1er avril 2026	
				35h00
Filière Technique (services technique et école)				
Technicien Principal 2ème classe	B	Responsable sécurité et gestion projet	Titulaire	35 h 00
Agent de Maîtrise Principal	C	Responsable des services techniques	Titulaire	35 h 00
Agent de Maîtrise	C	Service scolaire	Titulaire	35 h 00
En fonction du recrutement : adjoint technique, adjoint technique principal 2ème classe ou adjoint technique principal 1ère classe ou agent de Maitrise ou agent de Maitrise principal		C	1 poste de jardinier spécialisé	35 h 00
En fonction du recrutement : adjoint technique, adjoint technique principal 2ème classe ou adjoint technique principal 1ère classe (3 postes dont 1 espace vert et 1 entretien de la voirie du centre-bourg)		C	Service technique	35 h 00
Adjoint Tech pal 1ère classe	C	Service scolaire	Titulaire	35 h 00
		Service technique	Titulaire	35 h 00
		Service technique	Titulaire	35 h 00
		Service technique	Titulaire	35 h 00
		Service scolaire	Titulaire	31 h 30
		Service scolaire	Titulaire	35 h 00
		Service Arsenal	Titulaire	35 h 00
Adjoint Tech pal 2ème classe	C	Service technique	Titulaire	17 h 50
		Service technique	Titulaire	35 h 00
		Service technique	Titulaire	35 h 00
		Service technique	Titulaire	35 h 00
		Service scolaire	Titulaire	35 h 00
		Service scolaire	Titulaire	31h30

AR Prefecture

017-211700935-20260220-2026_1_7-DE
Reçu le 20/02/2026

Adjoint technique	C	Service technique	Titulaire	35 h 00	
		ASVP	Titulaire	35 h 00	
		Service scolaire	Titulaire	35 h 00	
		Service scolaire	Titulaire	35 h 00	
		Service technique	Titulaire	35 h 00	
		Service scolaire	Titulaire Ircante	25 h 00	
		Service technique	Titulaire	35h 00	
		Service scolaire	Contractuel	35 h 00	
		Service technique	Stagiaire	35 h 00	
		Service technique	Stagiaire	35 h 00	
		Service technique	Stagiaire	35 h 00	
		Service scolaire	Contractuel	26 h 00	
		Service technique	Contractuel	35 h 00	
		Service technique	Contractuel	35 h 00	
		Service technique	Contractuel	35 h 00	
		Service technique (espaces verts)	Contractuel	35 h 00	
		Service technique (espaces verts)	Contractuel	35 h 00	
		Service technique (espaces verts)	Contractuel	35 h 00	
En fonction du recrutement : adjoint technique, adjoint technique principal 2ème classe ou adjoint technique principal 1ère classe		C	Agent polyvalent en charge des espaces verts, poste à pourvoir à compter du 1er avril 2026		35 h 00
Filière Médico-sociale (école maternelle)					
ATSEM principal de 1ère classe	C	Service scolaire	Titulaire	35h00	
ATSEM principal de 2ème classe	C	Service scolaire	Titulaire	35h00	
Filière Police					
Brigadier Chef Principal	C		Titulaire	35 h 00	
STRUCTURE TOURISTIQUE					
Responsable du camping et du mini golf			CDI	35h00	
Gardien du camping et agent d'entretien			CDI	35h00	
Agent d'accueil du camping			CDI	35h00	

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil municipal :

- APPROUVE le tableau des emplois permanents modifié comme ci-dessus ;
- PRECISE que les crédits seront inscrits au chapitre 012 ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à réaliser toutes démarches et signer toutes pièces liées à la présente délibération.

Fait le 19 février 2026

Pour extrait conforme

La secrétaire de séance
Anne Avril

Le Maire,
Michel PARENT



Acte rendu exécutoire
Après télétransmission en
S/Prefecture
Le 20/02/26

Et publication pendant 2 mois à
compter de ce jour aux lieux habituels
d'affichage ou notification
Le 20/02/26

Le Maire, Michel PARENT

